

Reconstruire une « cité métisse ». Migrations européennes, économie touristique et impasses de la valorisation culturelle du patrimoine saint-louisien (Sénégal).

Hélène Quashie

*Institut des Mondes Africains, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
helene.quashie@free.fr*

Résumé

A contre-courant des recherches qui analysent les mobilités internationales liées à l'Afrique à partir de flux sud-nord et sud-sud, cet article s'intéresse à une migration particulière de l'Europe vers le Sénégal, plus spécifiquement vers la ville de Saint-Louis, dont l'île historique est classée au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2000. L'étude s'inscrit au croisement des analyses socio-anthropologiques de la valorisation culturelle et touristique des sites urbains devenus patrimoines mondiaux en Afrique et des mobilités de privilège vers des régions post-touristiques au « Sud ». Plusieurs activités entrepreneuriales, menées par des migrants européens aux trajectoires variées, s'inscrivent dans des dynamiques socio-économiques et culturelles communes valorisant une représentation du patrimoine de Saint-Louis en tant qu'héritage euro-africain, notamment franco-sénégalais. Cependant, ce « métissage » historique et culturel, qui sous-tend l'idée d'un vivre-ensemble par-delà les frontières sociales en faveur d'un développement local, induit paradoxalement des divergences professionnelles, des clivages sociaux et des différenciations ethnoraciales. Cette promotion particulière du patrimoine de Saint-Louis oriente et sélectionne également les flux de visiteurs, contribuant à un dynamisme économique restreint. La rhétorique du tourisme culturel est ainsi mise à l'épreuve de réalités et pratiques sociales qui contredisent ses objectifs initiaux. Elle produit des modes et logiques de distinction et révèle un patrimoine en tension, dans un contexte économique urbain qui accentue les asymétries sociales racialisées.

Mots clés : *tourisme ; patrimoine mondial ; migrations Nord-Sud ; Saint-Louis ; Sénégal.*

Abstract: **Rebuilding a « Creole city ». European migrations, tourist economy and deadlocks in the cultural enhancement of Saint-Louis's heritage (Senegal)**

Going against mainstream research in social sciences which analyzes international mobility related to Africa through South-North and South-South movements, this paper focuses on a

particular migration from Europe to Senegal, and more specifically to Saint-Louis city, whose historical island has been listed in the World Heritage of Unesco since 2000. This study is at the crossroads of socio-anthropological analysis of touristic and cultural enhancement of urban landscapes become world heritages in Africa, and of privilege mobility towards post-tourist areas in the "Global South". Several entrepreneurial activities, led by European migrants of multiple backgrounds, have stimulated social, economical and cultural dynamics which highlight Saint-Louis's past as a Euro-African, especially a French-Senegalese heritage. Paradoxically, this image of historical and cultural crossing, which underlies the building of a community beyond social borders and is promoted to encourage local development, induces professional discrepancies, social divide and racial distinctions. This specific image of Saint-Louis's heritage also directs and selects tourist flows, and contributes to limit economical dynamism. The promotion of cultural tourism thus faces social realities and practices which challenge its initial goals. It produces mechanisms and logics of distinction, revealing a heritage under conflicted pressure, in an economical and urban environment which increases racialized and social asymmetry.

Key words: *tourism; World Heritage; North-South migrations; Saint-Louis; Senegal.*

Introduction

Les recherches en sciences sociales sur les mobilités internationales liées à l'Afrique subsaharienne se sont beaucoup concentrées sur les transformations sociales, économiques et politiques induites par des flux sud-nord – principalement sous l'angle des migrations de travail, des transferts d'argent, des stratégies de passage vers le « Nord »¹, des enjeux d'ethnicité et de religion et de la constitution de « diasporas ». La réorientation des recherches sur les flux migratoires sud-sud a révélé l'étendue et la diversité des espaces de circulation entre l'Afrique et des pays non occidentaux (Emirats Arabes Unis, Chine, ou plus récemment le Brésil), tout comme l'importance des mouvements internes au continent africain (Daum, Dougnon 2009).

L'étude des migrations internationales liées au Sénégal a suivi ce cadre général. Ce pays a d'abord fait l'objet de nombreuses études sur les migrations vers le « Nord » des activités commerçantes associées à l'éthique confrérique mouride (Ebin 1993 ; Diouf 2000 ; Bava 2000 ; Riccio 2006), ou sur celles qui alimentent les dynamiques rurales de la vallée du fleuve Sénégal, leurs implications socio-économiques et leur évolution genrée (Tandian 2003 ; Dia 2008). Les mobilités des étudiants sénégalais vers l'Europe et l'Amérique du Nord (Dia 2014), mais aussi vers la Chine (Bredeloup 2014), ont constitué un objet de recherche découlant des précédents. De même, les incidences des migrations de retour dans l'organisation socio-économique de la société sénégalaise et leur place dans la perpétuation de circulations transnationales de longue date ont été interrogées (Timera 2007 ; Dia 2015). Enfin, les enjeux sociaux qui se nouent en Afrique du Nord autour de la présence de migrants sénégalais ont renouvelé l'analyse des questions associant clandestinité migratoire et développement commercial (Pian 2005), comme celles des confrontations identitaires, ethnoraciales et religieuses (Timera 2011).

Ces recherches donnent à voir le continent africain, précisément ici le Sénégal, comme une terre d'émigration plurielle vers le « Nord », impliquée parallèlement dans des échanges « Sud-Sud » démultipliés. Ces mobilités sont appréhendées en tant que « circulations migratoires » (Tarrius 1989) et présentent leurs protagonistes comme acteurs de ces déplacements. Ils incarnent une pluralité de parcours et d'expériences qui informe sur l'importance croissante des maillages transnationaux auquel l'Afrique et ses ressortissants participent pleinement.

Cependant, les mobilités du « Nord » à destination de ce continent, anciennes et régulièrement renouvelées, continuent d'être peu étudiées. Les Indépendances africaines n'ont pas toujours remis en cause l'existence d'une présence européenne, par exemple au Sénégal (Cruise O'Brien 1972). Les réseaux de commerce et de coopération, l'organisation administrative, institutionnelle et économique mise en place durant la période coloniale, ont tracé les sillons de couloirs migratoires encore actifs depuis l'Europe, même si les métiers, statuts professionnels et conditions de travail qu'ils réunissent ont largement évolué. On les retrouve notamment dans les domaines du commerce, de l'industrie, de l'enseignement, de l'aide internationale ou encore de l'administration consulaire. Ces secteurs d'activités impliquent aussi aujourd'hui des entreprises et institutions nord-américaines. De plus, depuis la crise économique mondiale, de nouvelles figures mobiles européennes croisent les plus anciennes et apparaissent dans les Etats africains devenus des destinations touristiques récurrentes (Peraldi, Terrazzoni 2016 ; Despres 2017), dont le Sénégal (Quashie 2009, 2016b), ou qui connaissent une forte croissance économique (Dos Santos 2016).

Lorsqu'elles s'intéressent aux groupes sociaux établis de longue date en Afrique, et inscrits parallèlement dans des mouvements migratoires intenses qui construisent leur extranéité, les recherches en sciences sociales font plus souvent référence aux activités et à l'organisation sociale des « minorités » indopakistanaïses en Afrique de l'Est (Adam 2009), ou libanaises en Afrique de l'Ouest (El Chab 2016). Pourtant, bien que démographiquement moins nombreux, les réseaux européens installés en Afrique constituent une composante des sociétés africaines passées et actuelles, et participent à l'amplification des circulations transnationales qui les construisent. Ils se retrouvent également associés aux questions de « développement » chères aux politiques des organisations internationales. Enfin, l'étude de la présence européenne en Afrique permet de renouveler l'analyse de l'entrepreneuriat en contexte transnational, d'explorer l'envers du durcissement des politiques migratoires et d'aborder différemment la production des identités ethnoraciales auxquelles ces contextes de mobilité n'échappent pas (Quashie 2015). En effet, ces migrations européennes ne sont pas nécessairement « blanches » et incluent aussi des ressortissants bi-nationaux, attachés sur le plan familial au pays de destination ou à un autre du continent, qui peuvent se retrouver localement catégorisés comme européens ou plus largement « occidentaux ».

Parallèlement à de nouveaux champs de recherche qui interrogent ces phénomènes², cet article s'intéresse à une migration entrepreneuriale en provenance d'Europe vers le Sénégal, plus spécifiquement vers la ville de Saint-Louis. Celle-ci offre un beau laboratoire anthropologique pour explorer la place et le rôle de résidents européens dans l'organisation sociale et économique des villes africaines contemporaines. L'étude proposée³ s'inscrit au croisement des analyses socio-anthropologiques concernant la valorisation culturelle et touristique des sites urbains devenus patrimoines mondiaux en Afrique (Cousin, Mengin 2011) et les mobilités de privilège vers des contextes post-touristiques localisés au « Sud » (Südas, Mutler 2006 ; Croucher 2012 ; Bantman-Masum 2015). L'usage du terme migration sera référer aux caractéristiques particulières de la « migration d'agrément » (ou « lifestyle migration », cf. O'Reilly, Benson 2009) motivée par une quête de changement et de qualité de vie. Comme ailleurs, elle se caractérise à Saint-Louis par des initiatives entrepreneuriales qui jouent sur les écarts monétaires entre l'euro et le franc cfa, et bénéficient des inégalités de circulation Nord-Sud⁴. Ces migrations construisent également un réseau d'acteurs qui partagent des expériences migratoires proches, malgré les écarts générationnels, et proviennent d'une même région du monde – l'Europe de l'Ouest. En impliquant des reconversions professionnelles ou des activités post-retraite, elles prolongent aussi des mobilités du tourisme, et ont augmenté depuis la crise économique mondiale, comme dans d'autres régions littorales du Sénégal (Quashie 2016b). Les activités économiques issues de ces migrations européennes diffèrent cependant à Saint-Louis par un investissement notoire, même s'il n'est pas généralisé, dans la redynamisation touristique d'un patrimoine historique auquel les entrepreneurs investis peuvent s'identifier, parfois par des logiques familiales et identitaires, mais surtout en délestant ce passé de ses aspects négatifs.

Située à l'embouchure du fleuve Sénégal, à 264 kilomètres au nord de la capitale Dakar, près de la frontière mauritanienne, la ville de Saint-Louis est classée patrimoine mondial auprès de l'Unesco depuis 2000. Composée d'environ 200000 habitants, elle est divisée en plusieurs secteurs qui regroupent chacun différents quartiers : la zone de Sor sur la partie continentale, l'île qui lui est reliée par le pont Faidherbe et située entre deux bras du fleuve Sénégal, enfin une seconde île entre fleuve et océan composée des quartiers de pêcheurs et de la Langue de Barbarie qui accueille une réserve naturelle ornithologique et une zone hôtelière. La partie de Saint-Louis classée au patrimoine mondial correspond à la première île (le centre historique), dont les anciennes demeures et entrepôts des grandes maisons commerçantes des XVII^e et XVIII^e siècles évoquent les cités « créoles » de l'époque esclavagiste et coloniale⁵. L'île est présentée, sur le plan touristique, au prisme du rayonnement social, culturel, économique et politique à qu'elle possédait à l'échelle nationale et sous-régionale⁶. Elle constitue une étape touristique récurrente dans les programmes de circuits itinérants des voyageurs internationaux, européens et francophones en particulier. Contrairement à l'île de Gorée, également au Sénégal, dont les valorisations patrimoniales sont associées à la souffrance et à la violence de l'esclavage

(Quashie 2016a), la présentation touristique de l'île de Saint-Louis tend à refléter une image historique qui efface un passé euro-africain antagoniste. Celle-ci présente avant tout les traits valorisant l'alliance positive et pacifiée des deux continents (ibid.), quand bien même Saint-Louis fut le théâtre de luttes coloniales politiques, économiques et socio-religieuses étendues à toute sa région (Dozon 2012).

La présentation touristique de ce passé confère au patrimoine saint-louisien une identité presque opposée aux conceptions qui animent ailleurs les discours sur la mémoire et l'histoire de l'esclavage et de la colonisation en Afrique (Fouéré 2016 ; Quashie 2016a). Ce phénomène est accentué par la recomposition régulière de la population résidente de la ville, sénégalaise et étrangère. L'imaginaire « métis » promu par la valorisation touristique du site évoque l'idée d'une fusion, tout en renforçant celle de distinction raciale (Amselle 2004). Ce paradoxe interroge directement l'image touristique d'une ville où s'exerçait pleinement la domination coloniale, et qui réunit aujourd'hui une « minorité » européenne, dont les capitaux sociaux, économiques et symboliques et les facilités de circulation restent supérieurs à la moyenne locale. Comment les activités entrepreneuriales menées par des acteurs européens (en majorité de nationalité française, belge et espagnole) permettent-elles de soutenir et développer les dynamiques socio-économiques, culturelles et politiques qui mettent en valeur cette représentation particulière de l'histoire et du patrimoine saint-louisien ?

Cette contribution⁷ analysera la construction de l'idée de « métissage » à travers l'entrepreneuriat touristique européen. Dans cette optique, les données mobilisées se concentreront principalement sur le milieu hôtelier, qui réunit les acteurs fondamentaux du secteur touristique, reflète plusieurs générations migratoires et oriente la valorisation patrimoniale de Saint-Louis. Dans une seconde partie seront étudiés les paradoxes sociaux qui émergent derrière l'image d'une « ville métisse », à travers les dissensions et divergences entre acteurs du tourisme européens et sénégalais, et la faible insertion sociale des résidents européens. Puis, nous examinerons comment la valorisation de cette image culturelle sélectionne les flux de visiteurs, contribuant à maintenir un faible développement local, et renforce une conception unique du patrimoine qui met en péril l'idée même de son « métissage ».

Parcours migratoires, entrepreneuriat touristique et promotion culturelle

Selon nos enquêtes et le répertoire des établissements touristiques réalisé par l'office du tourisme saint-louisien, 34 structures sur 56 fonctionnelles appartiennent et/ou sont tenues par des ressortissants européens (en majorité de nationalité française). Dans la ville de Saint-Louis, c'est le cas de 24 établissements hôteliers sur 38. Dans le centre historique plus particulièrement, on en dénombre 10 sur 20, parmi ceux qui

reçoivent le plus de visiteurs. Sur la Langue de Barbarie, 10 sur 12 (maisons d'hôtes, campings, campements) appartiennent à des ressortissants européens, dont 5 parmi les plus fréquentés. Dans le cadre de la restauration et des night-clubs, c'est le cas de 21 établissements sur 49, dont 13 sont les plus connus. Enfin, de nombreux commerces valorisant des produits artistiques et artisanaux, de même que des activités d'ULM, de randonnée et de sport nautique, sont rattachés à des structures ouvertes et tenues par des investisseurs européens. A l'instar de cette pluralité d'activités, les profils sociologiques de ces entrepreneurs présentent une multiplicité de parcours qui ont présidé à leurs choix. Ils sous-tendent la constitution de réseaux sociaux et professionnels particuliers, inscrits localement dans un microcosme européen. Nous nous intéresserons particulièrement aux parcours et activités des hôteliers de l'île de Saint-Louis, qui constituent les acteurs les plus investis et influents dans la valorisation du patrimoine.

Le noyau hôtelier du centre historique

Les établissements hôteliers qui attirent le plus de visiteurs sont également les plus anciens. Ils se situent en particulier sur ce qui est localement appelé la « Pointe nord », dans et autour du centre historique de l'île. Les structures présentées ci-après ont pour propriétaires des entrepreneurs de plus de 50 ans et/ou installés de longue date à Saint-Louis. Le poids économique et symbolique de certains de ces établissements pèse dans l'orientation de la valorisation patrimoniale de l'île et de son image touristique, parce que plusieurs de ces facettes étaient déjà investies avant le classement du site par l'UNESCO.

L'hôtel A, le plus ancien de l'île, date de 1839. Il est tenu par un couple français, propriétaire de l'établissement depuis 2001. Installé initialement avec leur fille adolescente, le couple était en voyage à Saint-Louis et participait à un rallye aérien retraçant la route de l'Aéropostale durant la colonisation, lorsqu'il apprit que la gestion de l'hôtel et son fond de commerce était à reprendre. Il connaissait le Sénégal et Saint-Louis depuis les années 1980 pour y avoir effectué plusieurs séjours touristiques. La « quête africaine » qui sous-tend cette installation a fait l'objet de récits autobiographiques auprès d'un écrivain sénégalais, soulignant la fierté du propriétaire d'être devenu un résident saint-louisien.

L'hôtel A, d'une capacité de 9 chambres, reçoit surtout des touristes routards. Comme beaucoup d'autres, ces clients sont principalement attirés par le centre historique de Saint-Louis et la visite du parc du Djoudj⁸ à l'extérieur de la ville. La durée moyenne de leur séjour est d'une à trois nuitées. L'hôtel accueille parfois quelques clients sénégalais qui résident à Dakar et qui réalisent de courts séjours à Saint-Louis pour profiter par exemple de week-ends prolongés. Enfin, une forme de partenariat existe entre l'hôtel A et un campement situé sur la Langue de Barbarie, de même standing et tenu par un Français plus récemment installé. Elle permet aux visiteurs de profiter d'un tourisme balnéaire moins investi, mais promu pour son « décor naturel et sauvage ».

L'hôtel B, second établissement le plus ancien, est également tenu par un couple français. Cet établissement plus grand, d'une capacité de 39 chambres, existe depuis 1926. Son propriétaire actuel est né au Sénégal : il était parti plusieurs années en France où il s'est marié avant de revenir à Saint-Louis dans les années 1990. Il appartient à la troisième génération d'une famille française installée sur l'île durant la colonisation, et possède donc une double nationalité. L'hôtel B constituait une étape importante de la route de l'Aéropostale, qui donne son cachet à l'établissement. La promotion touristique de celui-ci s'en inspire largement, puisqu'il était fréquenté par Jean Mermoz lui-même lorsqu'il assurait les lignes aériennes Toulouse-Saint-Louis et Toulouse-Saint-Louis-Natal (Brésil) durant la colonisation, dans les années 1920-1930. Grâce à la permanence de cet hôtel sur l'île, la ville de Toulouse est aujourd'hui investie dans la conservation du patrimoine urbain saint-louisien, et le syndicat d'initiatives abrite une exposition consacrée à l'Aéropostale. L'hôtel B accueille également des participants aux événements sportifs européens de la région, tels que ceux des quatre rallyes aériens annuels français (auxquels participaient les propriétaires de l'hôtel A). L'histoire de l'établissement constitue un bon argument marketing auprès de plusieurs catégories de clientèles, que ce soit des voyageurs individuels ou des tour-opérateurs pour leurs circuits itinérants. L'hôtel reçoit aussi une clientèle d'affaires régulière, dont une partie travaille dans la vallée du fleuve Sénégal ou vient de Mauritanie. Durant les week-ends et vacances scolaires, l'établissement attire une clientèle européenne expatriée⁹ résidant à Dakar. La durée moyenne de séjour des touristes est de deux à trois nuitées, élément sur lequel la réputation de l'hôtel n'a pas d'impact. Le propriétaire de l'hôtel B possède aussi un campement sur la Langue de Barbarie, où une clientèle moins importante profite d'un cadre balnéaire. Une dernière particularité de cet établissement est d'avoir un restaurant extérieur. Celui-ci a été géré successivement par différents ressortissants français qui avaient généralement entamé leur carrière dans l'hôtellerie en France. En soirée, le restaurant sert d'étape à des circuits et excursions de tour-opérateurs internationaux. La salle principale, appelée « salle Mermoz », sert aussi pour les petits déjeuners de l'hôtel B, ou de lieu de festivité pour des occasions particulières, lors des fêtes de fin d'année ou de séminaires d'affaires. Ce restaurant est l'une des rares structures touristiques de l'île qui possède une piscine avec vue sur le fleuve, prise par la clientèle européenne touristique et expatriée au Sénégal : la cherté de ses tarifs implique une clientèle sénégalaise et africaine plus rare.

L'hôtel C, tout aussi grand (36 chambres), a été créé en 1953 et racheté à la fin des années 1980. Son propriétaire actuel se présente, et est identifié par de nombreux professionnels européens, comme descendant « *de l'une des vieilles familles souches de l'île* », « *descendant d'une signare*¹⁰ », « *créole* », ou encore comme « *un véritable autochtone* ». Sa famille est issue de l'union d'un médecin français de la marine exilé à Saint-Louis au 19^{ème} siècle et d'une Sénégalaise « métisse » née à Gorée, elle-même fille d'un colon français commerçant et d'une signare goréenne. Le propriétaire de l'hôtel C possède donc aussi une double nationalité franco-sénégalaise, mais son « autochtonie » reste relative et marquée par une hiérarchisation sociale,

puisque les « familles souches » de l'île sont historiquement sénégalaises. Cet entrepreneur a grandi à Saint-Louis, et parti en France puis est revenu au Sénégal dans les années 1980 où il rencontra sa femme, également française et originaire de Bordeaux. Elle avait passé une partie de son enfance à Saint-Louis, où ses parents dirigeaient alors l'hôtel B. Avant de racheter l'hôtel C à la fin des années 1980, son propriétaire actuel avait choisi de rester vivre à Saint-Louis et était impliqué dans le secteur médical local, domaine d'activités de sa famille depuis plusieurs générations. Son frère a, de son côté, acheté un « ranch » à l'extérieur de la ville en bordure du fleuve, et les deux établissements travaillent de pair à la diversification de leurs clientèles et de leurs partenariats touristiques. Depuis de nombreuses années, l'hôtel C est régulièrement choisi par les circuits de découverte de tour-opérateurs européens et de réceptifs basés à Dakar – gérés par des professionnels sénégalais et français – eux-mêmes relais de voyageurs internationaux. Son propriétaire ayant multiplié ses investissements dans le secteur touristique de la ville et de sa région, cet établissement est devenu l'un des plus cotés et des plus connus. Il reçoit aussi une clientèle de touristes européens individuels. Mais comme dans les autres structures d'hébergement, ceux-ci n'y séjournent pas plus de trois ou quatre jours en moyenne.

Le propriétaire de l'hôtel C a également pris l'initiative en 1991 de fonder le syndicat d'initiative et de tourisme de Saint-Louis, dont il sera président les premières années. Cette structure, qui réunit des hôteliers et des commerçants, a formé des guides locaux, participé à la conception de circuits touristiques sur l'île et obtenu la publication de livrets et dépliants favorisant la découverte de la ville et de la région. Soutenus par des acteurs de la coopération décentralisée française, ces investissements ont participé à la valorisation touristique d'une histoire culturelle à la fois française et sénégalaise. Le propriétaire de l'hôtel C possède également un campement sur la Langue de Barbarie, un autre dans le désert de Lompoul et a fondé la principale agence de voyage de Saint-Louis (désormais associée à un réceptif européen de plus grande envergure basé à Dakar). Au début des années 2000, il entreprit, avec quelques associés, de remettre en service le célèbre bateau Bou El Mogdad¹¹ sur le fleuve Sénégal, pour des croisières touristiques vendues aujourd'hui par des tour-opérateurs internationaux. Enfin en 2013, son épouse est devenue consule honoraire de France et conseillère au commerce extérieur pour la ville. Ce couple d'entrepreneurs associe ses investissements et activités multiples à un attachement identitaire à Saint-Louis, valorisé par un ancrage familial de plusieurs générations. Cette référence apparaît cependant contradictoire, puisque le développement de leurs projets liés à l'économie touristique semble davantage entretenir des liens avec la France et l'Europe, par le biais de relations avec des visiteurs et de partenariats commerciaux variés (collectivités locales, bailleurs de fonds, consultants, institutions). Le lien identitaire que ces acteurs entretiennent avec Saint-Louis s'inscrit dans un imaginaire spécifique de la ville, et moins dans ses réalités sénégalaises que dans son histoire française. De plus, bien qu'il revendique une ascendance « métissée » et qu'il en use dans la gestion de son entrepreneuriat, du point de vue des résidents sénégalais,

le propriétaire de l'hôtel C est perçu comme un *toubab*¹², assimilé aux autres Européens de l'île, plus aisés que la moyenne locale. Il appartient à une famille dont le nom, la réputation et le poids économique pèsent dans l'organisation du secteur touristique et patrimonial saint-louisien. Mais la présentation de cet entrepreneur comme un acteur « créole » et « local » relève d'une valorisation socialement construite, qui fonctionne surtout auprès des touristes et des résidents occidentaux de l'île.

D'autres professionnels venus d'Europe, dont la présence à Saint-Louis est moins ancienne, ont aussi créé des établissements touristiques sur la Pointe nord et mettent en valeur un lien identitaire personnalisé avec l'île, voire avec la sous-région ouest-africaine, lorsqu'ils présentent leurs activités. Ainsi, l'hôtel D, qui se compose d'une dizaine de chambres, est tenue par une Française. Née à Lomé et âgée de plus de 70 ans au moment de notre premier entretien, elle a vécu la majeure partie de sa vie en France, mais a séjourné au Togo, au Burkina Faso, et à Saint-Louis entre 1953 et 1955 où elle est revenue avec son conjoint tous les deux ans, en vacances, à partir de 1960. Celui-ci possédait trois immeubles dans la ville, ainsi qu'un « ranch » à l'extérieur. Il descendait d'une ancienne famille commerçante française de l'île, installée dans les années 1800. En 2001, le couple, retraité, a créé un établissement hôtelier après avoir décidé de vivre sur place pour profiter du climat insulaire et éviter l'ennui tout en améliorant ses revenus. Puis, lorsque son conjoint est décédé à Saint-Louis, sa veuve n'a pas éprouvé le besoin de rentrer en France et a préféré entretenir son patrimoine immobilier. Sa fille la rejoignit pour tenir l'hôtel et s'installa avec sa propre fille qui suivit quelques temps un cursus à l'université, avant de repartir en France poursuivre ses études.

Les touristes de l'hôtel D viennent principalement de Dakar et de Mauritanie : la famille propriétaire retire une certaine fierté à recevoir une clientèle africaine, contrairement à beaucoup d'hôtels du centre historique. L'hôtel D n'a pas noué de partenariats avec des opérateurs touristiques, qui impliqueraient une baisse des tarifs pour des chambres déjà peu nombreuses. L'établissement compte davantage sur son emplacement au centre de l'île pour attirer des visiteurs.

A travers ces exemples d'itinéraires migratoires et entrepreneuriaux, le noyau hôtelier du centre historique de Saint-Louis apparaît construit dans un rapport spécifique à la ville, lié à des mobilités touristiques récurrentes et/ou à des appartenances familiales transformées en label identitaire. Celles-ci participent directement à la valorisation économique et culturelle de l'île en tant que cité « métisse ». Les activités de ces hôteliers ont en outre insufflé un certain dynamisme au secteur touristique actuel, en nourrissant des réseaux sociaux et professionnels particuliers qui s'inspirent de logiques de valorisation similaires. Ainsi, d'autres établissements ont plus tard vu le jour à partir d'initiatives originales tel que l'hôtel H. Tenu par un ressortissant espagnol et inscrit dans les cercles relationnels de l'hôtel C, il est issue d'une rénovation de l'ancienne maison d'un boxeur sénégalais saint-louisien durant la période coloniale (1897-1925), premier Africain à devenir champion du monde dans sa catégorie.

La diversification du concept de « maison d'hôtes »

Plusieurs structures d'hébergement se sont particulièrement inspirées du concept de « maison d'hôtes » pour incarner le passé fastueux de Saint-Louis et tenter de raviver son charme d'antan « métissé » et son rayonnement culturel à l'époque coloniale. Des phénomènes similaires sont apparus dans certaines médinas marocaines, devenues des centres urbains revalorisés par de nouvelles dynamiques patrimoniales, à l'initiative de résidents occidentaux et (bi)nationaux résidant à Rabat, Casablanca ou à l'étranger (Kurzac-Souli 2013). A Saint-Louis, ces pratiques de revalorisation contribuent au symbole de l'alliance fructueuse entre l'Europe et l'Afrique et à ses spécificités culturelles. Plusieurs propriétaires de maisons d'hôtes sont des professionnels européens reconvertis suite à une retraite prise dans un autre secteur d'activités, ou des actifs qui ont souhaité construire un nouveau projet de vie et de carrière. Leur réussite entrepreneuriale découle aussi en partie, notamment pour les plus âgés et les plus aisés économiquement, de leur proximité avec les cercles de sociabilités des propriétaires hôteliers influents du centre historique de l'île.

L'une des premières maisons d'hôtes de Saint-Louis, la Maison E, située sur la Pointe nord, a été mise en valeur par un couple français, devenu résident en 2005. Ostéopathe et commerciale en France, ils souhaitaient investir dans un projet personnel au Sénégal, particulièrement à Saint-Louis où l'un des deux conjoints était né. Ce choix n'a pourtant pas été une évidence : le lien « identitaire » avec la ville semble reconstruit *a posteriori* au regard du parcours migratoire du couple. Comme d'autres ressortissants européens installés sur la Petite Côte et dans le Saloum (Quashie 2016b), les propriétaires de la Maison E envisageaient de construire un projet professionnel et de vivre au moins le début de leur retraite sur un littoral ensoleillé – dans un pays à proximité de la France où le coût de la vie quotidienne y serait largement inférieur. Leur premier choix s'était porté sur le Maroc, avant que le Sénégal n'apparaisse finalement comme un pays d'installation plus accessible, d'un point de vue économique, administratif, social et linguistique. Après plusieurs séjours dans les régions littorales sénégalaises qui concentrent davantage d'activités touristiques (Petite Côte et Saloum), et alors parce que le couple ne visait pas une installation dans un cadre urbain mais en milieu rural, il décida de s'installer à Saint-Louis. A cette époque, récemment classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, l'île connaissait de nouvelles dynamiques de valorisation patrimoniale, mais constituait une localité touristique calme. Les propriétaires de la Maison E ont pu bénéficier d'un coût immobilier attractif pour racheter une bâtisse et la rénover, et de relations simplifiées avec la municipalité en rejoignant le réseau professionnel de l'hôtel C. Leur collaboration avec ce dernier les a ensuite amenés à devenir trésoriers du syndicat d'initiative et de tourisme. Ouvrir un établissement touristique apparaissait comme une évidence pour le couple et permettait de mettre à profit ses compétences dans la gestion clientèle, mais aussi de compenser l'achat

et le coût de la restauration et de l'entretien du bâtiment. Comme à Gorée, le classement de l'île par l'UNESCO entraîne en effet un surcoût des travaux immobiliers (Quashie 2009a, 2016a). La villa fut transformée en maison d'hôtes selon le modèle d'une *ryad* – que le couple avait observé au Maroc ainsi qu'à Dakar dans un établissement dont il connaissait les investisseurs français – avec vue sur le fleuve et les pirogues du quartier de Ndar Tout, pour « *conserver un décor authentiquement africain* ». La Maison E est excentrée du centre-ville, mais cette initiative participait, pour ses propriétaires, à une logique de revalorisation culturelle de l'ensemble du bâti de l'île. D'une capacité de 8 chambres, la Maison E attire, via son site internet et des guides européens, des clients aux budgets modestes et des touristes individuels qui y séjournent moins d'une semaine. L'établissement reçoit par ailleurs des touristes français expatriés à Dakar. Certains sont inscrits dans les réseaux consulaires et commerciaux étrangers de la capitale : cette clientèle permet à la Maison E de bénéficier d'une promotion par le bouche à oreille.

L'établissement a été classé « hôtel de charme » par les opérateurs internationaux qui s'intéressent à la niche étroite du tourisme culturel, et dont quelques-uns sont liés aux réseaux des ambassades, multinationales et entreprises étrangères au Sénégal. Cette classification touristique n'est pourtant pas sans poser de difficultés, puisque les maisons d'hôtes n'existent pas dans les codifications officielles du tourisme sénégalais et sont associées plus simplement à des auberges. L'importation de cette classification a néanmoins engendré une importante diversification des établissements de cette catégorie et participé à la dynamisation de l'économie touristique et culturelle saint-louisienne.

Ainsi, une seconde maison d'hôtes, également tenue par un Français, a vu le jour en 2009. Son propriétaire est un ancien enseignant et consultant en finances, dont une partie de sa carrière s'est déroulée en Côte d'Ivoire et au Mali. Il connaissait le Sénégal depuis les années 1970 pour avoir enseigné à Dakar et était pré-retraité lorsqu'il décida en 2000 d'acheter une villa à Saint-Louis, suite à plusieurs séjours vacanciers. Il connaissait déjà la ville et y avait aussi enseigné, ce qui lui avait permis de développer des contacts, y compris dans le milieu touristique. Sa fille le rejoignit et fut employée par l'agence de voyage du propriétaire de l'hôtel C. Les deux familles se sont rapprochées, l'achat d'une bâtisse en 2004 en fut facilité, et comme pour la Maison E, elle donnera naissance à la Maison F quelques années plus tard. Dans un premier temps, son propriétaire fit des allers-retours entre la France et le Sénégal, période durant laquelle il entama de lourds travaux de rénovation afin de préparer sa retraite et sa nouvelle activité.

Comme les propriétaires de la Maison E, celui de la Maison F envisageait initialement de s'installer au Maroc pour sa retraite, dans une vieille ville de la côte atlantique. Mais l'absence de « métissage urbain », de « mixité sociale et géographique » entre migrants occidentaux et résidents nationaux lui avait déplu. Pourtant, s'il n'existe pas de « quartiers blancs » à Saint-Louis, sa mixité urbaine relève quelque peu du fantasme, puisque ses habitants se côtoient beaucoup par classes sociales, ce qui tend à distinguer dans les pratiques, résidents européens et sénégalais. Mais c'est en suivant cette rhétorique du

« métissage » que les travaux de la Maison F ont été réalisés : son propriétaire a notamment sollicité les conseils d'un architecte résident à Dakar, originaire de Saint-Louis par son père et qui se présente comme « métis » franco-sénégalais. Il avait travaillé auprès de la mairie de Saint-Louis, du Bureau d'architecture des monuments historiques, et pour l'inventaire du patrimoine bâti confié à l'Ecole d'architecture de Lille entre 2001 et 2005 et l'élaboration du plan de sauvegarde du bâti de 2005 à 2007. Cet architecte a également rédigé plusieurs articles dans des ouvrages collectifs sur l'histoire des îles de Saint-Louis et de Gorée. Il s'est investi depuis plusieurs années dans la recherche généalogique des « familles métisses » des anciennes Quatre Communes du Sénégal. Sa mère, résidente à Gorée depuis sa retraite, de nationalités franco-béninoise et sénégalaise (obtenue par alliance), possède la maison voisine de la Maison des esclaves¹³ dont elle a souvent fait visiter les cachots considérés plus « authentiques » que ceux du musée (Quashie 2009a, 2016a). L'association de cet architecte franco-sénégalais à la restauration de la Maison F a donc constitué une source de valorisation et de caution historico-culturelle pour son propriétaire. Celui-ci a investi dans l'utilisation de nombreux matériaux d'époque et voit en sa réussite la marque de son intégration locale car il a « agi pour la ville ». Il reconnaît cependant fréquenter avant tout des membres des élites économiques et politiques sénégalaises, ce qui donne une autre connotation au « métissage » saint-louisien qui lui est si cher.

Faire de la Maison F un établissement touristique était, comme pour la Maison E, une façon de compenser les coûts liés à la restauration et à la conservation du bâtiment. La Maison F est désormais présentée comme une « authentique maison coloniale » datant du milieu du XIX^e siècle : composée de 4 chambres, elle vise un standing touristique luxueux. Sa clientèle est choisie à partir de son site internet et via des agences de voyage qui l'ont également classée « établissement de charme ». Ses touristes ne proviennent pas de tour-opérateurs et sont aussi recherchés à l'extérieur de l'Europe, en Amérique du Nord par exemple, parmi une clientèle aisée.

La particularité de plusieurs propriétaires et gérants européens de maisons d'hôtes, en plus d'avoir renforcé l'établissement de telles structures touristiques, est de contribuer à dynamiser la protection et la restauration du patrimoine bâti, à partir de leur activité touristique, mais aussi par la création d'un tissu associatif valorisant un héritage culturel « métis ». Ainsi, le propriétaire de la Maison F est investi avec une autre propriétaire de maison d'hôte, la Maison G, dans une association qui organise des jeux, compétitions, circuits de découverte et « causeries » autour de l'histoire de l'île et de ses mémoires, sensibilise à la sauvegarde du patrimoine en impliquant les écoles, et valorise un terroir culturel axé sur des « savoir-faire traditionnels ».

Réhabilitation culturelle et dynamisme associatif

Les maisons d'hôtes les plus recensées par les guides touristiques et tenues par des ressortissants européens se trouvent sur la Pointe nord de l'île. Elles appartiennent à des catégories de confort différentes et multiplient les initiatives de valorisation du patrimoine en accentuant son histoire « euro-africaine ». L'un de ces établissements et le parcours de sa propriétaire sont particulièrement intéressants pour observer la manière dont l'ethnicité peut renforcer ces stratégies entrepreneuriales et patrimoniales, en jouant sur les registres du « retour aux sources » de la « diaspora africaine ».

En 2012, après plusieurs années de travaux de restauration et de négociation avec la municipalité, la Maison G a ouvert ses portes. Sa propriétaire est française, née en France, et se désigne comme « métisse » en raison de son ascendance sénégalaise paternelle et de son patronyme. En 2007, après avoir fait carrière en France dans l'industrie pharmaceutique, elle décida de s'installer à Saint-Louis qu'elle désigne comme « *la ville de ses ancêtres* », où elle entreprit d'acheter et de restaurer un ancien entrepôt du XIX^{ème} siècle. Cette bâtisse, située sur la Pointe sud de l'île, et non sur la Pointe nord comme la plupart des établissements touristiques cotés du centre historique, est connue pour avoir appartenue à une ancienne grande famille commerçante, originaire de Bordeaux et investie à l'époque dans la vie politique saint-louisienne. La présentation touristique de cet établissement repose sur une rhétorique du « métissage culturel », dont l'histoire du bâtiment apparaît porteuse à l'image de la vie de sa propriétaire. La Maison G a également été restaurée selon les conseils de l'architecte dakarois « métis » auquel le propriétaire de la Maison F avait fait appel, cet ancien entrepôt faisant partie de l'inventaire réalisé pour le classement patrimonial de l'île auprès de l'UNESCO.

La propriétaire de la Maison G s'est très tôt investie dans le tissu associatif, avant l'ouverture de son établissement touristique. La première association saint-louisienne en faveur du tourisme culturel et du patrimoine de la ville et de sa région est le Syndicat d'initiatives. Il fut présidé à ses débuts par les propriétaires des hôtels C et B du centre historique. Cependant, lorsque la propriétaire de la Maison G en prit la présidence, cette association devint plus médiatisée. Les précédents présidents sont également franco-sénégalais, mais cette double « origine » ne se perçoit ni sur le plan phénotypique, encore moins dans leurs patronymes français. Bien qu'étant résidents saint-louisien de plus longue date et appartenant à la troisième ou quatrième génération familiale installée sur place, ils sont davantage catégorisés comme « blancs », contrairement à la propriétaire de la Maison G. Celle-ci revendique différemment ses « racines sénégalaises », elle s'habille aussi avec des tenues plus locales. Aussi, bien que son investissement au nom de ses liens familiaux soit plus récent, il a paradoxalement obtenu plus de visibilité dans les dynamiques culturelles de l'île. Jouer de son ethnicité lui a aussi permis d'être la représentante très en vue d'une association visant à valoriser le bâti urbain et ses héritages culturels, à

laquelle participe aussi le propriétaire de la Maison F. Les projets entrepris encouragent la francophonie dans les partenariats noués avec des localités étrangères, ainsi qu'une relation positive entre tourisme, culture et développement local. La propriétaire de la Maison G est également impliquée dans l'organisation des journées portes ouvertes annuelles, qui accueillent des expositions artistiques dans des cours de maisons privées. Elles existent depuis 2009 et sont une réplique à plus grande échelle des week-ends « Regards sur cours » de Gorée qui existent depuis 2005 (Quashie 2009a). A Gorée, la figure la plus emblématique de cet événement est la mère de l'architecte « métis » cité plus haut, souvent perçue à tort comme une « descendante de signare », en raison de la mise en scène de son ethnicité à travers la médiatisation de ses « racines africaines », de son logement et de ses activités culturelles. La propriétaire de la Maison G alimente l'idée du « métissage » de la ville de Saint-Louis de la même façon. Elle l'associe à un « passé glorieux », au fruit d'une richesse socio-culturelle et économique entre la France et le Sénégal¹⁴, et n'hésite pas à valoriser des éléments de sa vie personnelle, tels que la vie de son grand-père – ancien comptable dans une maison de commerce saint-louisienne et tiraillleur sénégalais. Elle rappelle souvent également le statut de Commune française de la ville au XIX^e siècle. Enfin, sa présence récurrente lors de colloques universitaires et associatifs l'a rendue incontournable pour évoquer l'histoire de la ville, son « identité » et l'importance du tourisme culturel dans son dynamisme économique. La propriétaire de la Maison G est devenue une interlocutrice privilégiée des recherches universitaires, françaises et sénégalaises, qui se développent sur le sujet, ainsi que des bailleurs de fonds européens investis dans la restauration du bâti. En associant ces catégories d'acteurs à ses activités, cette entrepreneure touristique favorise des projets d'« éducation au patrimoine », qui tendent à légitimer, sans la questionner, sa position sur l'échiquier économique et social saint-louisien.

D'autres associations, mises en place par des résidents français par exemple, accompagnent la restauration du bâti auprès des ménages sénégalais les moins favorisés et travaillent de concert avec des bailleurs de fonds de la coopération décentralisée, tels que l'Agence française de développement. Des commerces associatifs européens plus récents promeuvent aussi des savoir-faire artisanaux régionaux pour un public international, parfois depuis les logements restaurés de ces résidents (Louveau 2016)¹⁵. Ces pratiques culturelles, sociales et commerciales visent à faire de Saint-Louis une ville d'exception, à l'image de ce qu'elle était en tant que comptoir, puis capitale coloniale.

Cette logique est renforcée par la présence à l'extérieur de la ville, dans le Gandiol par exemple, de 4 établissements (sur 6) tenus par des résidents européens, dont certains travaillent avec des hôtels du centre historique. Au niveau du parc du Djoudj, c'est le cas d'1 établissement sur 3, et le long du fleuve Sénégal et de sa fameuse « route des comptoirs », 4 sur 6 (à Podor), et 1 sur 2 (à Richard Toll et Diamana) appartiennent et sont gérés par des entrepreneurs européens. L'ensemble de ces structures participe à la mise en tourisme de la région de Saint-Louis, en soutenant les réalisations du syndicat

d'initiative dans le recensement de vestiges coloniaux et la valorisation de pratiques artisanales et architecturales. Saint-Louis apparaît ainsi comme le point d'ancrage d'un terroir culturel spécifique, comme elle l'était en tant que comptoir colonial et porte d'entrée vers « l'intérieur des terres ». Cette image fait écho au slogan du Ministère du tourisme, longtemps dirigé par l'ancien maire de Saint-Louis, qui vend la destination Sénégal comme la « porte de l'Afrique ».

Le développement des structures d'hébergement tenues par des ressortissants européens sur l'île et dans ses alentours a aussi entraîné la multiplication de commerces (restaurants, bar-café, galeries d'artisanat) qui dynamisent l'économie touristique et continue d'attirer des ressortissants européens, souvent d'anciens touristes, pour réaliser un nouveau projet de vie. Beaucoup nourrissent un « *rêve d'Afrique* » : celui-ci ne pourrait mieux se concrétiser que dans une localité où sont défendues les valeurs de découverte, rencontre et richesse culturelle, construites par une alliance positive historique entre l'Europe et l'Afrique. Pourtant, le fonctionnement de l'économie touristique de l'île semble reposer sur des clivages entre acteurs européens et sénégalais, et le quotidien de ses habitants apparaît très éloigné d'un idéal de « mixité ».

Derrière l'image de la « cité métisse » : paradoxes sociaux du tourisme culturel et distinctions ethnoraciales

Des logiques touristiques divergentes entre acteurs européens et sénégalais

Si l'on analyse à nouveau le fonctionnement des structures d'hébergement du centre historique de l'île, on constate que celles tenues par des ressortissants européens s'inscrivent dans des conceptions du tourisme distinctes de celles utilisées par des établissements appartenant à des entrepreneurs sénégalais.

Ainsi, la maison d'hôte Y, située sur la Pointe nord, appartient à la fille de l'un des présidents de la République du Sénégal. Cette maison appartenait précédemment à un ministre sénégalais et a été revendue en 1996. Il s'agit d'un ancien bâtiment, propriété d'une famille bordelaise commerçante durant la colonisation, qui fait partie de l'inventaire réalisé pour le classement de l'île par l'UNESCO. Mais sa réhabilitation s'est faite dans d'autres conditions que celles des Maisons F et G. En 2003, le bâtiment est devenu une maison d'hôtes d'un standing élevé, comportant un centre de remise en forme et un restaurant avec vue panoramique, 7 chambres et 9 suites. Cet établissement, classé également « établissement de charme », vise une clientèle haut de gamme. Celle-ci provient de tour-opérateurs européens francophones pour des séjours de cinq jours maximum. Elle est aussi constituée de résidents sénégalais et expatriés à Dakar issus de classes sociales aisées, notamment le week-end, ou de clients vip associés au tourisme d'affaires, en provenance des Etats-Unis, d'Europe et d'Afrique

de l'Ouest. L'établissement se montre également proche de la production artistique musicale pour laquelle Saint-Louis est une référence locale, en raison notamment du festival annuel de jazz depuis 1993. Des groupes de musique se produisent dans cette structure d'hébergement de manière régulière. La logique touristique retenue utilise donc la valorisation du bâti colonial, mais en se référant à ce qui a fait connaître Saint-Louis durant sa période contemporaine et que connaissent les classes moyennes et aisées sénégalaises et ouest-africaines. Enfin, la Maison Y travaille en collaboration avec l'hôtel V, situé sur la Pointe sud et racheté à un Canadien par un investisseur sénégalais. Les propriétaires de la Maison Y travaillent moins avec les structures de l'île tenues par des ressortissants européens, y compris ceux installés de longue date. Par ailleurs, cet établissement ne s'approprie pas les critères qui l'associeraient aux autres maisons d'hôtes, plus récentes : il fonctionne depuis son ouverture comme une auberge de luxe. L'explication donnée par sa propriétaire reprend une distinction nette posée entre professionnels sénégalais et européens gérants de maisons d'hôtes : « *on n'a pas développé cette culture de l'intimité au Sénégal.* »

Sur la Pointe sud, non loin des quartiers de pêcheurs, l'hôtel V, établi depuis 1997, appartient à un Sénégalais saint-louisien qui réside à Dakar. Il est en gérance auprès d'un autre professionnel sénégalais, lui-même ancien gérant d'hôtels sur la Petite Côte. Ce quartier de l'île ne comportait aucun établissement touristique lorsque l'hôtel s'est installé, les autres structures d'hébergement situées face au fleuve se trouvant alors du côté de Sor. L'hôtel V reçoit une clientèle issue du tourisme d'affaires, européenne et africaine, qui séjourne en moyenne deux à trois jours. Il accueille également des touristes de tour-opérateurs anglophones, grâce aux relations commerciales de son premier propriétaire canadien. Enfin, contrairement à beaucoup de structures hôtelières tenues par des ressortissants européens, l'hôtel V ne suit pas les directives du syndicat d'initiative.

En 2001, le propriétaire de l'hôtel V a ouvert un autre établissement sur la Pointe sud, l'hôtel Z, d'une capacité de 13 chambres, dont deux suites et un studio. Il possède également une résidence hôtelière associée, à Saly, connue des touristes sénégalais. L'hôtel Z accueille le plus souvent des clients nationaux en déplacement professionnel dans la région, ainsi que des séminaires d'entreprises. Il ne reçoit pas de groupes de touristes européens, simplement quelques visiteurs individuels pendant une à deux nuitées. Il travaille en collaboration avec l'hôtel W, d'une capacité de 28 chambres et une suite, également installé sur la Pointe sud et propriété d'un autre professionnel sénégalais. Celui-ci reçoit aussi une clientèle nationale pour des séminaires d'entreprises, de multinationales et d'ONG. L'hôtel est donc consacré au tourisme d'affaires et collabore avec quelques agences sénégalaises basées à Dakar et investies dans l'événementiel.

Ces trois structures d'hébergement de la Pointe sud de l'île, qui sont les plus fonctionnelles parmi celles tenues par des Sénégalais, s'organisent davantage ensemble et participent peu à la valorisation du passé colonial saint-louisien. Celui-ci sert davantage de « décor » à leur activité. Les promotions commerciales et touristiques

de ces établissements tranchent nettement avec celles des hôteliers européens. La rhétorique romantique du « métissage » de l'île n'est pas valorisée par leurs homologues sénégalais, même ceux qui possèdent une nationalité européenne (comme la propriétaire de la maison Y).

Dans un cadre plus informel, l'augmentation des maisons d'hôte tenues par des ressortissants européens a engendré des formes de logements chez l'habitant dans des familles sénégalaises, qui découlent en grande partie des logiques touristiques et patrimoniales de valorisation de l'île, et contribuent aussi à séparer les acteurs du tourisme européens et sénégalais.

Les autorités municipales, les bailleurs de la coopération, les associations initiées par des résidents européens, et des institutions locales telles que le Centre de recherche et de documentation du Sénégal à Saint-Louis, soutiennent les initiatives de logement chez l'habitant au nom du développement local, afin que les résidents sénégalais bénéficient aussi des retombées économiques du tourisme et investissent parallèlement dans la restauration du bâti. La plupart ne possède pas en effet les moyens de créer une structure hôtelière. Les propriétaires et gérants européens de maisons d'hôtes, notamment celles au standing les moins élevés, déplorent cependant un « *détournement de clientèle* », qui, comme à Gorée, reste souvent informel. Impuissants contre ce phénomène, certains entrepreneurs européens discréditent le logement chez l'habitant et tentent d'informer les touristes au sujet de potentielles escroqueries et situations d'insécurité qu'ils pourraient rencontrer. La « *population locale* » est alors présentée comme incapable de réunir des acteurs du tourisme responsables. Plus globalement, les acteurs sénégalais évoluant dans le secteur informel sont présentés comme s'ils n'entendaient rien à la gestion d'activités touristiques – quand bien même la majorité des professionnels européens de Saint-Louis se sont formés sur le tas après une reconversion. Le logement chez l'habitant en expansion inquiète parce que ce concept attire facilement des touristes occidentaux en quête de dépaysement, pour des séjours à moindre coût permettant de découvrir *in situ* la « culture locale » et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de familles sénégalaises. Ce type d'hébergement comble des attentes humanitaristes et culturalistes, véhiculées par le renouvellement des pratiques touristiques à l'échelle mondiale et vis-à-vis du continent africain (Chabloz, Raout 2009). Et même si certains touristes font effectivement de mauvaises rencontres, celles-ci ne sont pas représentatives d'une insécurité systématique. Les logiques de classe racialisées qui se dessinent derrière les discours de ces entrepreneurs européens tendent donc à « réserver » l'investissement dans le tourisme culturel – officiellement source de développement local et symbole du « métissage » de l'île – aux acteurs occidentaux appartenant à des catégories favorisées.

Par ailleurs, est passé sous silence le fait que le logement chez l'habitant suit une forme d'hébergement plus élaborée, également clandestine, mise en œuvre par certains ressortissants européens, comme sur la Petite Côte et dans le Saloum (Quashie 2016b). Ceux-ci proposent, par exemple, des locations non déclarées de studios et d'appartements

aménagés dans des bâtiments restaurés à des touristes de passage à Saint-Louis ou à des travailleurs en mission dans la vallée du fleuve. Les quelques propriétaires de ces logements ne font pas partie des résidents européens les moins aisés : on retrouve parmi eux des gérants de galeries d'artisanat ou des retraités issus de professions libérales. Le logement chez l'habitant développé par les résidents sénégalais démontre donc aussi leurs difficultés d'investissement dans un secteur touristique, où les initiatives dominantes sont celles de voyagistes internationaux et de résidents européens aux ressources plus importantes et diversifiées. Le secteur touristique nécessite en effet des capitaux de départ, rentables à moyen et long terme, qu'il est plus facile d'investir pour des acteurs bénéficiant d'un différentiel de monnaie avantageux entre le CFA et l'euro. Ceci sans qu'ils appartiennent nécessairement à une classe sociale élevée dans leur société de départ. Pour une grande partie des résidents sénégalais, ce domaine d'activité apparaît plus accessible dans son aspect informel et à partir d'entreprises de petite envergure. Peu d'investisseurs nationaux à Saint-Louis, mais aussi ailleurs, sont hôteliers : ils sont davantage gérants de boutiques, de galeries, de restaurants et d'ateliers de couture qui vivent indirectement du tourisme. La rentabilité des investissements effectués se fait ainsi à plus court terme.

Ces jeux de concurrence accentuent des clivages sociaux, qui questionnent le « métissage » urbain promu pour l'île. D'autres logiques divergentes entre acteurs européens et sénégalais entourent plus spécifiquement la valorisation du patrimoine et ont une incidence indirecte sur les enjeux du tourisme. Ainsi, la confrontation de diverses valeurs du bâti saint-louisien, sans apparaître sous forme organisée et politisée, contribue à de nettes séparations sociales (Quashie 2016a). Les professionnels européens les plus investis dans l'entrepreneuriat touristique et la valorisation des édifices, c'est-à-dire les acteurs les plus aisés économiquement, font souvent état de jugements de classe qui organisent des lignes de distinction (Bourdieu 1979), tandis que les résidents sénégalais, notamment dans les classes sociales les moins favorisées, démontrent des formes de contestation passive (Bondaz et al. 2012). Les premiers initient par exemple des activités associatives pour introduire certaines normes du « bon goût », de l'esthétique et de la « culture ». Or, les actions de sensibilisation à la restauration et à la sauvegarde de ce patrimoine attirent davantage de résidents européens. Leurs homologues sénégalais font aussi preuve de contestation plus active (*ibid.*), en questionnant par exemple le symbole de la statue du Gouverneur Faïdherbe (sur la place du même nom dans le centre historique de l'île), l'usage du nom de Saint-Louis qui possède un équivalent wolof (*Ndar*) ou en ne respectant pas les normes et directives de l'UNESCO dans la restauration du bâti. Les définitions du patrimoine défendues par les acteurs européens sont en effet le moteur de leurs activités économiques, ce qui n'est pas sans renforcer un processus de racialisation à leur rencontre (Quashie 2016a). Le tourisme culturel saint-louisien produit des inégalités sociales, malgré son idéal de « développement », et renforce comme ailleurs des effets de gentrification (Coslado et al., 2013) qui entérinent des logiques de séparation et de distinction entre Européens et Sénégalais.

Tous les résidents européens ne participent à la valorisation d'une histoire et d'une culture franco-saint-louisienne. Mais beaucoup la soutiennent indirectement, de près ou de loin, par leur investissement personnel dans des réseaux sociaux affinitaires ou en consommant les activités proposées par d'autres. Ils n'échappent donc pas aux contradictions sociales que soulève cette valorisation patrimoniale. Ainsi, une jeune française, gérante de chambres d'hôtes avait fait le choix, en raison des revenus modestes de son couple, d'installer son activité dans un bâtiment qu'elle loue et qui n'est pas classé pour son architecture. Elle avait connu Saint-Louis suite à une étude de terrain durant son master effectué en France, puis réalisé un stage en Mauritanie, avant de rencontrer son conjoint mauritanien né à Saint-Louis. Elle décida de revenir ouvrir des chambres d'hôtes sur l'île après avoir constaté le succès d'une Française résidente à Nouakchott et avoir été déçue par le métier qu'elle exerçait en France dans un bureau d'étude. Cette jeune entrepreneure est professionnellement et socialement éloignée des acteurs hôteliers du centre historique de l'île et de leur promotion culturelle de l'île. Mais elle apprécie les actions associatives portées par certains entrepreneurs, tels que la propriétaire de la Maison G, même si elle n'ambitionne pas d'« *éduquer la population locale* » au respect du bâti. Elle assiste aux événements culturels et accueille parfois des touristes relogés chez elle lorsque les établissements organisateurs manquent de place, ou bien prête ses chambres à des artistes invités pour ces occasions. Ces opportunités lui permettent de faire connaître ses propres activités et de développer ses réseaux professionnels, à partir des valeurs du tourisme culturel défendu par les hôteliers européens les plus influents.

Les asymétries sociales soulignées par des pratiques professionnelles touristiques et des représentations du patrimoine différenciées entre résidents européens et sénégalais participent à maintenir une distance sociale entre ces catégories d'acteurs. Celle-ci se prolonge au-delà de l'activité touristique, et sous-tend un certain nombre de mécanismes de distinction mettent à mal l'image de la « cité métisse ».

La faible insertion sociale des résidents et entrepreneurs européens

Au-delà d'une collaboration minimale ou d'une concurrence entre acteurs du tourisme européens et sénégalais, plusieurs représentations et pratiques sociales renforcent au quotidien des modes de séparation et de distinction entre résidents occidentaux et nationaux.

Tout d'abord, la langue wolof est peu parlée par les premiers, alors qu'elle est la plus utilisée dans tout le pays et que la ville de Saint-Louis est l'un de ses berceaux, en tant qu'ancien territoire du Waalo issu de l'éclatement de l'empire du Djolof au XVI^{ème} siècle. Comme de nombreux résidents occidentaux au Sénégal (Quashie 2015), ceux de Saint-Louis considèrent généralement le français comme la langue officielle. Ce critère socio-linguistique conditionne pourtant directement leur degré d'insertion sociale et

renforce les distinctions de classe qui les séparent des résidents sénégalais (ne s'exprimer qu'en français s'inscrit localement dans des logiques de hiérarchisation sociale). Seule une très faible minorité de résidents européens se lance dans l'apprentissage du wolof, souvent pour se démarquer des cercles des résidents *toubab*, mais peu finalisent ce projet.

Les relations sociales entre résidents européens et sénégalais mettent aussi en scène un certain nombre de stéréotypes identitaires. Pour les premiers, parmi ceux que nous avons interrogés, les représentations de la société locale, qu'ils résident à Saint-Louis de longue date ou pas, laissent souvent apparaître des clichés essentialistes, liés par exemple à une « *paresse africaine* » facteur d'un « *sous-développement endogène* ». Ces représentations sont parfois généralisées à partir de leurs seules interactions avec des domestiques ou employés, souvent ambiguës, voire conflictuelles, comme on peut l'observer dans d'autres localités du Sénégal qui accueillent des résidents occidentaux (Quashie 2009b, 2016b). Ces représentations reposent sur la crainte selon laquelle des relations entretenues avec des résidents sénégalais s'inscriraient dans des logiques malhonnêtes et pécuniaires de la part de ces derniers. Les résidents sénégalais font en retour preuve d'une méfiance importante vis-à-vis de leurs voisins européens. Les relations entre ces deux catégories de résidents se limitent donc régulièrement à des rapports de bon voisinage. Les écarts entre classes sociales expliquent ces observations, sur lesquelles se greffent des frontières identitaires aux oppositions binaires entre « eux » et « nous » (Européens/Sénégalais).

Certains discours négatifs soutenus par des professionnels européens se cristallisent en outre sur les pratiques locales de la religion musulmane, perçues comme antinomiques avec un quelconque succès touristique. Par exemple, un couple français qui avait fait l'acquisition d'un bar se plaignait de la prégnance de l'islam qui empêchait, selon lui, la consommation d'alcool et donc entravait le succès de son entreprise. Or, celle-ci faisait d'abord les frais d'une offre d'activités commerciales bien supérieure à la demande, du fait de l'augmentation des migrations européennes dans la ville, et non des mobilités touristiques. Plus largement, l'islam fait l'objet de clichés récurrents qui tendent à associer cette religion à de l'obscurantisme pour un certain nombre de résidents européens. Les chants organisés dans les rues pour des veillées religieuses ou diffusés depuis les mosquées, ou encore l'afflux de participants au « Magal des deux rakaas »¹⁶, sont pris en exemple dans ces critiques contre l'islam. La valorisation touristique de Saint-Louis se fonde par ailleurs sur une sélectivité patrimoniale, qui oublie les figures et événements constitutifs du rayonnement local et national de cette religion (Dozon 2012). Il existe des attentes patrimoniales locales liées à l'islam, dont l'histoire est méconnue des résidents européens qui se rattachent à des représentations construites par le contexte géopolitique actuel entre l'Europe et le Moyen Orient. Or, ces représentations renforcent la fracture sociale observée résidents européens et sénégalais. La méfiance et les malaises qu'inspirent les pratiques religieuses locales résultent aussi de leur contraste avec des fantasmes

exotiques et traditionnalistes associées à l'Afrique chez certains résidents européens, favorisés par leurs anciennes mobilités touristiques dans le pays, et avec l'imaginaire d'une histoire franco-sénégalaise commune en lieu et place d'une véritable connaissance des réalités locales.

Cette distance sociale entre résidents européens et sénégalais s'étend à la question des rapports sociaux de genre et des « couples mixtes » de la ville. Ceux-ci sont souvent jugés comme impliquant inévitablement une tromperie de la part des partenaires sénégalais – à l'instar des discours récurrents relevés dans le contexte du tourisme balnéaire (Quashie 2016b). La propriétaire de l'hôtel A, par exemple, supporte peu les jeunes femmes sénégalaises qui travaillent dans son établissement et les soupçonne de charmer les touristes et résidents européens, afin de profiter de leurs ressources et d'un projet migratoire vers le « Nord ». Ses discours tendent à se généraliser à l'ensemble des jeunes femmes sénégalaises saint-louisiennes. Les clichés ethno-raciaux qui en découlent impliquent que la malhonnêteté serait inscrite dans la « culture sénégalaise », voire africaine. Ce type de représentations comporte également des accusations et rejet qui visent les partenaires européens, notamment s'ils sont masculins, plus âgés et dotés d'un capital économique élevé. Aussi, lorsque des relations intimes « mixtes » associent des classes d'âge et des catégories sociales hétérogènes, de nombreux professionnels européens les perçoivent par exemple comme le miroir d'une mauvaise image touristique de la destination saint-louisienne et du développement d'un « tourisme sexuel ».

Ces représentations, qui contribuent à l'établissement d'une distance sociale entre résidents sénégalais et européens, ne sont cependant pas partagées par tous. Il existe donc des « couples mixtes » à Saint-Louis, certains ne présentent pas nécessairement de différence d'âge, mais ils rencontrent des difficultés de sociabilité dans les cercles européens et sénégalais de l'île, comme on peut l'observer dans d'autres villes du « Sud » accueillant des résidents occidentaux (Cauvin Verner 2016).

Bien que les résidents européens de Saint-Louis ne fassent pas tous la même expérience de la société locale, ils sont nombreux à s'accorder sur l'existence indéniable d'un « monde européen » dans ce tissu urbain, ce que confirment généralement les résidents sénégalais. Parmi les migrants européens interrogés, certains étaient embarrassés d'avouer qu'ils ne côtoyaient que quelques membres d'une élite économique, politique ou intellectuelle sénégalaise ; d'autres affirmaient être trop pris par leurs activités pour « *faire des rencontres* », bien qu'ils aient un cercle social européen bien établi ; d'autres encore s'étendaient peu sur leurs fréquentations personnelles. Cette question des sociabilités et réseaux *toubab* brise le mythe de la « cité métisse » promu par l'imaginaire patrimonial et touristique de la ville. Tous les migrants européens de Saint-Louis n'aspirent pas à ces logiques d'entre-soi. Mais tous reconnaissent observer peu d'interactions sociales et d'affinités, en dehors de contextes professionnels et commerciaux, entre résidents européens et sénégalais. Ces constats touchent des éléments très simples du quotidien tels que l'évoque un jeune enquêté : dans sa rue, les enfants de ses voisins sénégalais, dont il s'occupe parfois, jouent

tous les jours en bas des maisons et immeubles, mais les enfants des résidents européens des logements alentours ne les côtoient jamais. Une autre enquêtée, propriétaire hôtelière du centre historique, explique avoir retiré sa fille de l'école où elle suivait le programme français pour lui faire bénéficier d'un enseignement à distance depuis la France. Elle considérait que l'école ne comportait pas assez d'enfants « blancs » et que sa fille était en conséquence trop importunée par les élèves sénégalais. Une jeune résidente, mariée à un Sénégalais, explique également, que ses employés (peu nombreux), ses voisins immédiats, les amis étudiants de son conjoint en formation à l'université et une partie de sa belle-famille qui réside sur place, sont ses principales connaissances sénégalaises. Elle précise avoir davantage de relations françaises et belges, tout en souhaitant une insertion locale plus approfondie que celle des résidents européens qu'elle fréquente. Elle avait décidé d'apprendre le wolof mais n'a pas persévéré « *par manque de temps* » et reconnaît que son « *intégration* » reste faible sans savoir comment y remédier. Le fait d'être régulièrement catégorisée comme *toubab* dans son quotidien, d'occuper une position de « patronne », d'être inscrite dans une classe sociale modeste tout en possédant des capitaux sociaux, économiques, symboliques et une liberté de circulation supérieurs à la moyenne locale, et de ne pas toujours être perçue comme résidente (elle est parfois perçue comme une touriste), renforce ses malaises et interrogations quant à la manière de combler la distance sociale qui la sépare des résidents sénégalais.

La majorité des sociabilités européennes dans le tissu urbain saint-louisien est en outre suscitées par l'activité économique et touristique, qui fait office, pour beaucoup, d'intégration sociale. L'île est qualifiée de « *petit village* », où s'entretiennent « *beaucoup de copinages* » entre Européens. Cette situation développe chez certains une culpabilité postcoloniale, qui leur fait craindre d'être perçus comme « [des] *Blancs venus exploiter la population locale et s'enrichir* ». Ces représentations sociales semblent davantage se retrouver chez les résidents européens les plus jeunes (Louveau 2016), et rejoignent des logiques de distinction que l'on retrouve ailleurs au Sénégal, y compris dans des cercles d'expatriation. Mais ces craintes et les tentatives de ces résidents d'être les plus ouverts possible à leurs voisins sénégalais ne suffisent pas à combler les écarts en termes de capital social et économiques, auxquels ils restent confrontés et qui sont en faveur des premiers, même si leurs activités génèrent de faibles revenus. Bon nombre de résidents sénégalais ne souhaitent pas non plus être utilisés comme « porte d'entrée » culturelle sur la société locale. Dans ce contexte d'inégalités socio-économiques, l'invocation par certains ressortissants européens de leurs « origines sénégalaises » ou ouest-africaines ne favorise pas davantage leur insertion sociale (*ibid.*) : ils restent associés à des cercles *toubab*.

Les résidents européens de Saint-Louis ne semblent donc pas pouvoir se fondre dans ses réalités locales et ne participent que de manière très limitée à sa mixité sociale, encore moins à son « métissage ». Cependant, comme observé dans d'autres microcosmes européens au Sénégal (Quashie 2016b), celui-ci n'est pas constitué de réseaux de sociabilité homogènes. Certaines inimitiés peuvent créer des « sous-réseaux » étroits,

élaborer des rumeurs, sous-tendre de fortes concurrences professionnelles. Des affinités naissent dans les quartiers communs de résidence, mais des dissensions liées à la gestion du secteur touristique créent aussi des lignes de clivages. Or, l'île de Saint-Louis étant un espace restreint, les résidents européens entrent facilement en contact, nouent des liens ou se repèrent par connaissances interposées, de sorte que leurs attaches personnelles et opportunités professionnelles dépendent souvent des relations qu'ils entretiennent.

Les modes de différenciation qui émergent des rapports professionnels entre entrepreneurs européens et sénégalais à Saint-Louis, mais aussi des modes de relations sociales entretenus entre résidents occidentaux et nationaux, contrastent avec l'apologie du « métissage » qui valorise un dépassement des frontières entre Africains et Européens, chrétiens et musulmans, et que soutient la valorisation patrimoniale, culturelle et touristique de l'île. Mais la construction mythifiée de cette « cité métisse » fait également émerger des contradictions en termes d'efficacité touristique, de développement local et de différenciations entre clientèles occidentales et africaines.

Enjeux d'une survalorisation culturelle : obstacle économique, clivages entrepreneuriaux et sélectivité touristique

Le nombre peu élevé de visiteurs à l'année est une donnée qui reste inchangée à Saint-Louis, malgré le dynamisme qu'a connu le secteur touristique depuis le début des années 2000. Comme ailleurs, le tourisme culturel représente une « niche » difficile à développer et à dynamiser (Cousin 2006). En dépit d'une offre de plus en plus élargie, la durée moyenne des séjours touristiques sur l'île n'a que peu augmenté, bien qu'elle dépende moins aujourd'hui de la saisonnalité du secteur, contrairement aux régions de la Petite Côte et du Saloum¹⁷. Néanmoins, l'agenda culturel saint-louisien n'a pas assez d'impact sur l'augmentation des flux de visiteurs, ni sur la durée de leurs séjours, pour faire du tourisme culturel un véritable moteur de « développement local ». Seuls les circuits de croisière du Bou El Mogdad permettent d'allonger ou de renouveler les séjours des touristes à Saint-Louis et dans sa région, mais ils contribuent peu au dynamisme économique des localités ciblées (les touristes y passent peu de temps lors des escales).

Les contradictions d'un tourisme culturel exclusif

La faiblesse des flux touristiques à destination de Saint-Louis est liée à une valorisation culturelle exclusive de la ville et sa région que de nombreux entrepreneurs européens défendent à tout prix. Ce choix tend notamment à favoriser des logiques qui vont à l'encontre du « développement » local associé au tourisme culturel (Cousin 2008), contribue à diviser les acteurs du tourisme, et rend plus visibles les migrants européens minoritaires qui en bénéficient.

La destination souffre de la concurrence avec d'autres régions touristiques du pays, davantage connues et depuis plus longtemps car le Sénégal reste principalement vendu pour son littoral. Elle a donc cherché à s'en distinguer. Cependant, comme dans d'autres localités du pays, les tour-opérateurs internationaux assurent les flux touristiques les plus importants vers Saint-Louis, ici via leurs volets « découverte ». Or, ces partenariats ne rencontrent pas toujours la faveur des professionnels européens de l'île, notamment ceux qui détiennent les établissements les plus en vue. Ils refusent la « standardisation » des produits touristiques opérée par les grands tour-opérateurs, artisans du « tourisme de masse », car elle contrevient aux spécificités culturelles promues à Saint-Louis. Certains de ces hôteliers ont à ce titre rompu leurs partenariats avec certains grands voyagistes pour conserver le cachet de leur établissement. *Ces choix contredisent cependant l'idée d'un tourisme culturel qu'ils défendent par ailleurs pour appuyer un meilleur « développement » local collectif, puisqu'ils privent, par effet domino, d'autres commerces de l'île moins favorisés, de flux de visiteurs importants. Limiter les clientèles de tour-opérateurs internationaux favorise encore moins l'augmentation des retombées locales du tourisme, leur partage ou leur redistribution parmi les acteurs sénégalais.*

Le secteur touristique saint-louisien rencontre en outre des difficultés dans son exploitation et sa gestion par l'Etat. Les Ministères de la culture et du tourisme sénégalais sont peu souvent d'accord, et les bras de fer sont aussi importants entre le Ministère de la culture et la municipalité locale. Comme ailleurs, y compris en France (Cousin 2006), l'association des domaines de la culture et du tourisme au Sénégal a rarement été un succès, d'autant que les patrimoines culturels mondiaux relèvent d'abord des prérogatives ministérielles : leur gestion et mise en valeur ne sont pas décentralisées, comme on l'observe à Gorée (Quashie, 2009a). Les retombées financières obtenues grâce à leur mise en tourisme conduisent à des blocages particuliers, qui contribuent à maintenir un faible niveau de visiteurs en ne favorisant pas le dialogue entre acteurs publics et privés. Ces derniers doivent le plus souvent assurer eux-mêmes la promotion de la destination. Les professionnels européens du centre historique de Saint-Louis disposent des ressources financières et relationnelles nécessaires, sur place et à l'étranger, pour investir dans cette facette de leur activité. Mais cette promotion renforce l'individualisme entrepreneurial, ce qui ne résout pas la question de l'augmentation des flux de visiteurs, et elle bénéficie aux acteurs les plus dotés en capitaux social, économique et relationnel.

Les bailleurs issus de la coopération décentralisée, tels que l'Agence française de développement, qui appuient la municipalité, les acteurs du tourisme et les habitants dans l'entretien et la valorisation du patrimoine, souhaitent également que se développe un tourisme aux flux sélectionnés et modérés. A leurs yeux, un trop grand nombre de visiteurs rendrait la préservation du patrimoine bâti impossible. L'idée que seuls quelques entrepreneurs tirent bénéfice de ce tourisme culturel et que celui-ci entretienne un processus d'inégalités sociales n'est donc pas questionnée, bien au contraire. Ces inégalités sont perçues comme les premier pas d'un développement collectif ultérieur, mais qui tarde à venir.

L'appui des bailleurs de fonds renforce aussi le « contre-modèle » radical que soutiennent les défenseurs du tourisme culturel saint-louisien vis-à-vis de la Petite Côte et du tourisme de masse en général. Le rejet de l'exemple de Saly¹⁸ est relativement virulent parmi les professionnels européens du centre historique, pour lesquels le tourisme balnéaire est associé à de nombreuses tares (absence d'« authenticité », mauvaises mœurs, corruption). Il n'apparaît pas comme un « bon tourisme » (Cousin 2008) car il attirerait des visiteurs « idiots », « paresseux » et « malhonnêtes », au lieu de touristes « curieux », « cultivés » et « intelligents ». Est occulté le fait que les enjeux de prostitution et de « mœurs inconvenantes » sont présents à Saint-Louis, même s'ils passent plus inaperçus, comme dans le tourisme de découverte et les croisières du Bou El Mogdad. Le tourisme balnéaire est également considéré par ses détracteurs comme excluant les populations locales de son organisation économique et il est associé à une rhétorique néo-coloniale (Boutillier et al., 1978). Les professionnels européens de Saint-Louis partisans de l'exclusivité culturelle redoublent donc leur recours aux discours de l'Unesco sur le patrimoine mondial et sa vocation au développement endogène. Or, à Saint-Louis comme ailleurs au Sénégal, les résidents sénégalais participent peu, dans les faits, à l'organisation et à la gestion du secteur touristique. La rhétorique du tourisme culturel ne contribue donc pas ici à une meilleure intégration locale de ce secteur économique, mais organise des divisions entre résidents étrangers et nationaux.

Des dissensions professionnelles entre entrepreneurs européens

Plusieurs arguments en faveur d'un tourisme culturel exposent aussi l'insécurité de l'océan sur la Grande Côte, par opposition à la Petite Côte, qui rend difficile la constitution d'un pôle balnéaire à Saint-Louis, ainsi que la possibilité de catastrophes environnementales dont les risques sont effectivement réels en raison de la pression démographique, de l'existence de zones inondables et de l'érosion côtière. Cette volonté de « *conserver une nature sauvage* » sur le littoral saint-louisien exclut l'émulation économique que des pratiques balnéaires pourraient stimuler à l'échelle locale, ainsi que les formes de tourisme culturel qu'elles permettraient en retour de développer.

Ce choix promotionnel favorise directement des dissensions professionnelles et des rapports de pouvoir entre les tenants européens du tourisme saint-louisien. Plusieurs campements et maison d'hôtes ont vu le jour sur la Langue de Barbarie, dont certains appartiennent aux propriétaires européens des établissements du centre historique. Ils assurent, par l'intermédiaire de ces petites structures, vouloir proposer une activité balnéaire minimale, mais le fait que ces hôteliers puissent jouer sur deux facettes touristiques, en décidant de celle qui serait la plus appropriée, n'est pas approuvée par tous leurs homologues, notamment ceux qui ont développé des activités face à l'océan.

Au niveau de la zone appelée « Hydrobase » sur la seconde île (entre le quartier de pêcheurs de Guet Ndar et la Langue de Barbarie) se trouvent des structures touristiques anciennes et nouvelles. Elles attirent un type de clientèle différent du centre historique et ne sont pas fondées sur une valorisation du bâti colonial. Ainsi, l'hôtel P, d'une capacité de 37 chambres et situé près de la plage, est établi depuis 1996 et appartient à un résident belge, ancien consul de Belgique au Sénégal. Il reçoit aussi bien des touristes routards, que des clients envoyés par des tour-opérateurs de petite envergure, des comités d'entreprises ou encore des familles européennes expatriées, résidentes à Dakar et à Nouakchott. Il offre également la possibilité de louer des appartements à partir du site internet de l'hôtel à une clientèle haut de gamme. D'autres professionnels se sont installés plus tard dans la même zone, comme ce jeune Belge, en 2002, qui avait connu le Sénégal en touriste avec un ami, puis s'est marié avec une jeune femme sénégalaise. Ce jeune migrant avait décidé de rester à Saint-Louis où il souhaitait créer une base nautique, en comptant sur sa proximité avec son voisin belge de l'hôtel P. Par ce biais, il visait une intégration professionnelle auprès des hôteliers importants de Saint-Louis (le propriétaire de l'hôtel P connaît ceux des hôtels B et C). Cependant, les deux compatriotes ne sont pas parvenus à s'entendre et suite à des tensions, le jeune entrepreneur est parti travailler quelques mois à Saly pour acquérir une expérience professionnelle, avant de revenir à Saint-Louis créer des activités nautiques.

Sur la Langue de Barbarie, plusieurs structures hôtelières attirent aussi des touristes venus profiter de l'océan, autant en provenance d'Europe que de Dakar. L'un des plus anciens, l'hôtel J, d'une capacité de 35 chambres et 10 bungalows, a été ouvert en 1999 par un résident français, installé en couple, qui souhaitait créer une société au Sénégal. Il avait redécouvert ce pays au cours d'un voyage d'agrément, alors qu'il avait effectué une partie de ses études au lycée Van Vollenhoven (actuel lycée Lamine Gueye) à Dakar entre 1960 et 1967 (ses parents étaient coopérants). Cet entrepreneur avait acheté un terrain vierge pour y installer son hôtel après avoir fait le tour d'autres régions touristiques et littorales du pays. Il est localement apprécié pour recruter du personnel sénégalais issu des quartiers de l'Hydrobase à proximité. L'hôtel J est recherché par les tour-opérateurs internationaux, notamment pour leurs circuits itinérants, car cet établissement, plus abordable que ceux du centre historique, a l'avantage d'offrir un espace plus vaste et un cadre plus « exotique » qui repose les touristes de leurs excursions journalières. L'hôtel J reçoit également des voyageurs individuels européens fidélisés grâce à son site internet, des membres de l'ambassade et de l'armée française à Dakar durant les week-ends et vacances scolaires, de même que des touristes sénégalais issus des classes urbaines moyennes et aisées, ou encore des ressortissants européens installés dans d'autres régions littorales. A proximité, se trouve un autre hôtel, mais aussi plusieurs maisons d'hôtes et campements. D'autres entrepreneurs européens sont venus plus récemment s'installer ou reprendre des établissements touristiques, tel que le couple français, gérant et propriétaire du campement N, depuis 2007. Anciens boulangers sur la Côte d'Azur durant une

dizaine d'années, le couple possédait quatre magasins qu'il a vendus pour s'installer au Sénégal, après un séjour touristique. La clientèle du campement N est surtout constituée de routards européens : les tarifs de cet établissement sont très compétitifs par rapport aux autres hôtels de la zone et du centre historique. Il reçoit également une clientèle sénégalaise de Dakar le week-end et durant l'hivernage.

L'existence de ces structures et de leurs activités en zone littorale, certes moins nombreuses mais qui développent un autre type de tourisme, implique une concurrence avec les hôteliers du centre historique. Les rapports de pouvoir entre entrepreneurs jouent alors sur les critères de l'ancienneté, du poids de leurs investissements et de l'importance de leurs réseaux. Certains hôteliers du centre historique – qui se disent à la fois européens et « *autochtones* », et dont les capitaux économiques et les partenariats nationaux et transnationaux sont plus importants – apparaissent comme pesant davantage dans la structuration du secteur touristique et les désaccords avec leurs collègues de la Langue de Barbarie. Ces derniers sont soutenus par certains acteurs sénégalais de la municipalité et quelques restaurateurs (européens et sénégalais), dont l'activité a besoin d'une clientèle plus diversifiée et renouvelée, mais ce rapport de force ne penche pas en leur faveur.

Aussi, l'offre touristique de Saint-Louis reste supérieure à la demande, et le nombre croissant de structures tend à affaiblir la cohésion des professionnels du secteur, et indirectement la promotion de la destination. Le syndicat d'initiative ne peut servir à résoudre ces tensions car toutes les entreprises touristiques n'y sont pas rattachées, et tous les acteurs participants ne défendent pas le tourisme culturel qu'il promeut. Les collaborations se font et se défont donc au gré des flux et des catégories de clientèles, des lieux d'implantation des structures touristiques et du poids social des entrepreneurs.

Quid des visiteurs sénégalais et africains ?

Une autre constante, résultant de la survalorisation culturelle de Saint-Louis, concerne les activités des entrepreneurs européens du centre historique et contribue paradoxalement à déconstruire le mythe de la « cité métisse » : leurs logiques tiennent peu compte des attentes des visiteurs sénégalais et africains de la sous-région. Seuls les hôtels et campements sur la Langue de Barbarie, les auberges de l'île et les hôtels sur la partie continentale (quartier de Sor) attirent cette clientèle.

Le tourisme interne au Sénégal n'est souvent perçu par les professionnels du secteur qu'à travers les mobilités des résidents européens expatriés à Dakar ou de ceux installés sur le littoral. Mais bien que minoritaire, il existe un tourisme interne national, ainsi que des flux sous-régionaux, qui regroupent des visiteurs des classes urbaines sénégalaises et ouest-africaines moyennes et aisées. De nombreux résidents dakarois sénégalais et africains se rendent à Saint-Louis au moins une fois par an. S'ils y séjournent à l'occasion de visites de connaissances et de fêtes familiales ou de cérémonies religieuses, ils apprécient aussi d'y

demeurer durant l'hivernage ou des week-ends prolongés. Ces touristes sont intéressés par le littoral, mais aussi par les festivals de musique : Saint-Louis représente ainsi une attraction intéressante car la destination peut combiner ces deux aspects. Le cliché entretenu parmi les acteurs européens du tourisme culturel au Sénégal, selon lequel les touristes africains ne se déplaceraient que pour des visites familiales, est erroné. Les représentations de la « culture locale » que se forgent ces professionnels favorisent dans leurs activités un exotisme (patrimonial, traditionnaliste) qui tend à exclure les touristes sénégalais et africains. À Saint-Louis, cette logique réduit encore les flux de visiteurs et oriente leur provenance, car l'exotisme qui sous-tend le tourisme international, et les logiques qui s'appliquent au tourisme domestique sont tout à fait différentes (Evrard 2006). *La « culturalité » qui est promue sur l'île et dans sa région inspire un dépaysement pour une clientèle qui connaît peu l'Afrique. Or, la plupart des touristes sénégalais et africains ne tiennent pas à payer des tarifs exorbitants pour un cadre vacancier exotique, primitiviste, culturalisé ou ramené à un patrimoine dont ils ne partagent pas nécessairement la sélectivité des représentations. L'absence de prise en compte des attentes de ces visiteurs se constate aussi à une faible adaptation des tarifs à cette clientèle, dont les revenus sont en moyenne moins importants que ceux des touristes internationaux – contrairement à ce que l'on observe dans des établissements de la Petite Côte durant la basse saison touristique. Les divisions entre les clientèles touristiques africaines et occidentales à Saint-Louis reposent donc sur des distinctions économiques et des clichés essentialistes, que favorise la valorisation exclusivement culturelle de la ville, malgré les festivals artistiques qui y sont régulièrement organisés. La tendance à dénier aux visiteurs sénégalais et africains le statut de « vrais touristes » est observable dans les activités du tourisme culturel initiées par des professionnels européens au Sénégal.*

La rhétorique du tourisme culturel à Saint-Louis est mise à l'épreuve de nombreuses réalités et pratiques sociales qui contredisent son objectif de développement local. Elle induit aussi des modes et logiques de distinction qui divisent sur certains points entrepreneurs et résidents européens et sénégalais, touristes occidentaux et africains. Or, l'île de Saint-Louis est présentée comme un « lieu de mémoire » (Nora 1997) dont le « métissage » se veut un symbole. L'étude des migrations européennes sur l'île, des interstices de leurs réseaux sociaux et de leur contribution au dynamisme économique local et patrimonial, permet donc d'interroger l'inscription de ces flux Nord-Sud inversés dans un tissu urbain africain, et révèle un patrimoine en tension et un contexte socio-économique qui favorise des asymétries sociales racialisées.

Bibliographie

- ADAM M. (2009), *L'Afrique indienne. Les minorités d'origine indo-pakistanaïses en Afrique orientale*, Paris, Karthala.
- AMSELLE J.-L. (2004), « Métissage, branchement et triangulation des cultures », *Revue germanique internationale*, n°21, p.41-51.
- BANTMAN-MASUM E. (2015), « Les Étatsuniens de Mérida, Mexique : mobilité ou migration ? », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.2, n°31, p.119-138.
- BAVA S. (2000), « Reconversions et nouveaux mondes commerciaux des Sénégalais mourides à Marseille », *Hommes et Migrations*, n°1224, p.46-55.
- BONDAZ J., ISNART C., LEBLON A. (2012), « Au-delà du consensus patrimonial », *Civilisations*, vol.1, n°61, p.9-22.
- BOURDIEU P., (1979), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Editions de minuit.
- BOUTILLER J.-L., COPANS J., FIÉLOUX M. et al., (1978), *Le tourisme en Afrique de l'Ouest. Panacée ou nouvelle traite ?*, Paris, Maspero.
- BREDELOUP S. (2014), « Pluralité des parcours des étudiants ouest-africains en Chine », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n°13, p. 139-165.
- CAMARA A., DE BENOIST J.-R. (2003), *Histoire de Gorée*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- CAUVIN VERNER C. (2016), « Chantal, Momo, France, Abdou et les autres. Essai de typologie des économies affectives des couples mixtes à Marrakech (Maroc) », *Cahiers d'Etudes Africaines*, vol.1-2, n°221, p. 153-173.
- CHABLOZ N., RAOUT J. (dir.), (2009), *Tourismes. La quête de soi par la pratique des autres*, *Cahiers d'études africaines*, vol. 1-2, n°193-194, Paris, EHESS.
- COSLADO E., MCGUINNESS J., MILLER C. (eds.), (2013) *Médinas immuables ? Gentrification et changement dans les villes historiques marocaines (1996-2010)*, Centre Jacques Berque.
- COUSIN S. (2006), « Le "tourisme culturel", un lieu commun ambivalent », *Anthropologie et sociétés*, vol.2, n°30, p. 153-173.
- COUSIN S. (2008), « L'Unesco et la doctrine du tourisme culturel : généalogie d'un « bon » tourisme », *Civilisations*, vol 1-2, n°57, p. 41 – 56.
- COUSIN S., MENGIN C. (2011), « Porto-Novo, Bénin. Une patrimonialisation contrariée ? », in VERNIÈRES M. (dir.), *Patrimoine et développement. Etudes pluridisciplinaires*, Gemdev-Karthala, p. 111-136
- CROUCHER S. (2012), « Privileged mobility in an age of globality », *Societies*, n°2, p.1-13
- CRUISE O'BRIEN R. (1972) *White society in black Africa. The French of Senegal*, Londres, Faber & Faber.
- DAUM C. & DOUGNON I. (2009), *L'Afrique en mouvement*, *Hommes et migrations*, n°1279.

- DESPRES A. (2017), « Venu pour les plages, restées pour les garçons ? Du tourisme à l'expatriation amoureuse des femmes occidentales à Zanzibar », *Recherches familiales*, n°14, p. 67-78.
- DIA H. (2008), « Les ressources d'une diaspora de la moyenne vallée du fleuve Sénégal », in DIOF M. C. (ed.) *Le Sénégal des migrations : mobilités, identités et sociétés*, Paris, Crepos-Karthala, p. 179-194.
- DIA H. (2014), « Figures étudiantes sénégalaises à l'étranger : de la recherche de l'excellence transnationale au retour contraint dans la communauté », *Hommes et migrations*, n°1307, p. 95-103.
- DIA H. (2015), « Le retour au pays des diplômés sénégalais : entre « développement » et entrepreneuriat privé », *Journal of international Mobility*, vol.1, n°3, p. 115-128.
- DIOUF M. (2000), « The Senegalese Murid Trade Diaspora and the Making of a Vernacular Cosmopolitanism », *Public Culture*, vol. 12, n°3, p. 679-702.
- DOS SANTOS I. (2016), « L'Angola, un Eldorado pour la jeunesse portugaise ? Mondes imaginés et expériences de la mobilité dans l'espace lusophone », *Cahiers d'études africaines*, vol. 221, n°1 p. 29-52.
- DOZON J-P. (2003), *Frères et sujets. La France et L'Afrique en perspective*, Paris, Flammarion.
- DOZON J-P. (2012), *Saint-Louis du Sénégal. Palimpseste d'une ville*, Paris, Karthala.
- EBIN V. (1993), « Les commerçants mourides à Marseille et à New-York. Regards sur les stratégies d'implantation », in GRÉGOIRE E., LABAZÉE P. (ed.), *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest. Logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*, Paris, Karthala-Orstom, p. 101-123
- EVARD O. (2006), « L'exotisme et le domestique », *Autrepart*, n°40, p. 151-167.
- EL CHAB M. (2016), « La migration régionale et entrepreneuriale des Libanais de Dakar, Abidjan et Ouagadougou », *Emulations*, vol.17, p.77-92.
- FOUÉRÉ M-A. (2016), « Généalogie des récits de l'esclavage à Zanzibar. L'histoire disputée et le patrimoine contesté du marché aux esclaves », in JUHÉ-BEAULATON D. GUILLAUD D., GIRAULT Y., CORMIER-SALEM M-C. (ed.), *Le local dans la valorisation et la mise en scène des patrimoines*.
- KURZAC-SOULI A-C. (2013), « Les médinas marocaines, un nouveau type de gentrification? », in COSLADO E., MCGUINNESS J., MILLER C. (eds.), *Médinas immuables ? Gentrification et changement dans les villes historiques marocaines (1996-2010)*, Centre Jacques Berque, p. 79-100.
- LOUVEAU F. (2016), « Migrants européens dans la ville de Saint-Louis du Sénégal : des stratégies hétérogènes pour négocier sa place dans la cité », *Autrepart*, vol.77, n°1, p.107-123.
- NORA P. (1997), *Les lieux de mémoires*, Paris, Gallimard.
- O'REILLY K., BENSON M. (2009), « Lifestyle migration: escaping to the good life? », in BENSON M., O'REILLY K. (eds.) *Lifestyle migrations : expectations, aspirations and experiences*, Ashgate, p.1-13.

- PÉRALDI M., TERRAZONNI L. (2016), « Nouvelles migrations ? Les Français dans les circulations migratoires européennes vers le Maroc », *Autrepart*, vol. 77, n°1, p.69-86.
- PIAN A. (2005), « Aventuriers et commerçants sénégalais à Casablanca : des parcours entrecroisés », *Autrepart*, vol. 36, n°4, p. 167-182.
- QUASHIE H. (2009a), « L'île de Gorée, patrimoine de l'Unesco : les contradictions mémorielles d'un site classé et habité », *Africa e Mediterraneo*, n°65-66, p. 61-68.
- QUASHIE H. (2009b), « Désillusions et stigmates de l'exotisme. Quotidiens d'immersion culturelle et touristique au Sénégal », *Cahiers d'études africaines*, vol.1, n°193-194, p. 525-550.
- QUASHIE H. (2015), « La "blanchité" au miroir de l'africanité : migrations et constructions sociales urbaines d'une assignation identitaire peu explorée (Dakar, Sénégal) », *Cahiers d'Etudes Africaines*, vol. 4, n°220, p. 761-785
- QUASHIE H. (2016a), « Quand tourisme et migrations revisitent le passé colonial. Enjeux politiques, économiques et identitaires croisés des patrimoines de Gorée et Saint-Louis (Sénégal) », *SociologieS* [en ligne].
- QUASHIE H. (2016b), « Des migrants européens sur le littoral sénégalais (Petite Côte, Saloum) : entre ouverture économique et entre-soi identitaire », *Autrepart*, vol.1, n°77, p. 125-141.
- RICCIO B. (2006), « Transmigrants mais pas "nomades." Transnationalisme mouride en Italie », *Cahiers d'Etudes Africaines*, vol.66, n°1, p. 95-114.
- SINOÛ A. (1993), *Comptoirs et villes coloniales du Sénégal: Saint-Louis, Gorée, Dakar*. Paris, Karthala.
- SUDAS I., MUTLER M. (2006), « Immigration européenne de retraités vers la "Riviera turque" : le cas d'Alanya (côte méditerranéenne) », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 22, n°3.
- TANDIAN A. (2003) « Des migrations internationales à la question identitaire. Redéfinition de statuts des migrants et évolution des identités féminines dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal », Thèse de doctorat en sociologie, Université de Toulouse le Mirail.
- TARRIUS A. (1989), *Anthropologie du mouvement*, Orléans, Paradigme Editions.
- TIMERA M. (2007), « Transnationaux et plurinationaux ? Emigration, retour et citoyenneté française au Sénégal. », in PETIT V. (ed.) *Migrations internationales de retour et pays d'origine*, Les nouvelles collections du CEPED, p. 183-191.
- TIMERA M. (2011b), « La religion en partage, la couleur et l'origine comme frontière. Les migrants sénégalais au Maroc », *Cahiers d'études africaines*, n° 201, p. 145

(Endnotes)

Notes

1. L'usage du terme « Nord », par opposition à « Sud », fait référence à des rapports économiques et politiques hégémoniques, plus qu'à une configuration géographique.
2. En France, deux récents dossiers thématiques de la revue *Cahiers d'Etudes Africaines* (numéros 193-194 et 221) et deux autres de la revue *Autrepart* (numéros 40 et 77) examinent les mobilités touristiques et les migrations européennes vers le continent africain et plus largement les pays du « Sud ».
3. Je remercie Abdoulaye Niang (UFR CRAC, Université Gaston Berger de Saint-Louis) pour ses conseils et sa relecture attentive.
4. Les résidents européens au Sénégal n'ont pas besoin de visa pour entrer sur le territoire, et l'Etat ne leur demande pas non plus de justificatif de revenus pour autoriser leur installation, comme c'est le cas par exemple au Maroc ou au Mexique.
5. Saint-Louis était le premier comptoir français de la côte atlantique ouest-africaine, où s'organisait le commerce d'esclaves, d'or et de gomme arabique depuis le XVII^{ème} siècle. Elle fut ensuite la capitale de la colonie Sénégal et de l'Afrique occidentale française jusqu'en 1902, puis capitale du Sénégal et de la Mauritanie jusqu'en 1957 (Sinou 1993).
6. En 1872, le statut politique accordé par la France à Saint-Louis en tant que Commune de plein exercice octroyait à ses habitants les mêmes droits que ceux des communes métropolitaines. L'association des Quatre Communes (Saint-Louis, Gorée, Rufisque, Dakar) à la citoyenneté française par ce processus dit d'assimilation favorisa l'institution d'une « France sénégalaise » (Dozon 2003)
7. Cette analyse résulte d'une étude socio-anthropologique réalisée entre 2006 et 2015. Elle repose sur des observations participantes issues de quatre séjours touristiques durant lesquels j'accompagnais des groupes de visiteurs occidentaux composés de quatre à vingt personnes, pour le compte de voyagistes internationaux. Ces observations ont été complétées par plusieurs séjours individuels. J'ai également séjourné à Saint-Louis au cours de week-ends festifs avec un entourage sénégalais et africain, lorsque je résidais à Dakar, ce qui permettait d'observer d'autres dynamiques touristiques autour de cet espace urbain. Parallèlement aux discussions informelles qui ont facilité le recueil d'informations sur des réseaux d'interconnaissances, 44 entretiens semi-directifs ont été réalisés à Saint-Louis auprès d'acteurs du tourisme et du patrimoine (hôteliers, restaurateurs, guides, agents du syndicat d'initiative, commerçants, animateurs de croisière, agents municipaux en charge du patrimoine, touristes sénégalais et ouest-africains) et

de résidents européens et sénégalais. Plusieurs de ces entretiens ont été prolongés et complétés par 12 autres en France et via Skype, auprès de touristes européens et sénégalais, d'universitaires français impliqués dans l'évaluation de la mise en valeur du patrimoine saint-louisien, de responsables de bailleurs de fonds français, ainsi que de professionnels du tourisme européens à Saint-Louis dont je suivais les parcours. Des données ont aussi été recueillies à partir de discussions avec des universitaires sénégalais, et sur Internet dans des articles journalistiques, sur les sites hôteliers, celui du syndicat d'initiatives de Saint-Louis, etc. L'ensemble des acteurs et des structures touristiques a été anonymé. Les éléments présentés en italique et entre guillemets correspondent à des extraits d'entretiens.

8. Ce parc national est la troisième réserve ornithologique du monde. Il est situé à une soixantaine de kilomètres au nord de Saint-Louis et classé au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1981.
9. Le terme « expatrié » est ici employé pour désigner des individus, qui dépendent d'un contexte professionnel, fiscal et institutionnel précis et dont l'installation au Sénégal (à Dakar généralement) est limitée dans le temps – bien que le terme « expatrié » corresponde aussi à la façon dont les résidents européens de Saint-Louis peuvent s'auto-désigner pour se distinguer des résidents sénégalais.
10. Les signares (du portugais *senhora*) possédaient un statut socio-économique élevé et étaient propriétaires de bâtiments dans les comptoirs coloniaux sénégalais, notamment à Saint-Louis et Gorée. Ces femmes « métisses » subventionnaient des maisons de traite et participaient à divers commerces. Elles étaient souvent mariées à des Européens dans le cadre d'unions proches de celles autorisées par le droit coutumier ou le droit musulman. Ces mariages avaient, pour les ressortissants européens, une valeur de relation passagère, mais assuraient à leurs épouses un droit de succession. Elles pouvaient avoir des conjoints successifs selon le même protocole (Camara, De Benoist 2003).
11. Du nom de l'interprète-en-chef sénégalais, auxiliaire et conseiller auprès de plusieurs gouverneurs (dont Faidherbe) de l'administration coloniale au Sénégal.
12. Terme local utilisé au Sénégal, mais aussi dans ses pays limitrophes comme le Mali, pour désigner des individus occidentaux et de phénotype « blanc ». Il peut cependant dépasser le cadre chromatique et être associé à des individus africains (migrants ou résidents nationaux) appartenant à certaines classes sociales ou manifestant certains comportements sociaux (Quashie 2015).
13. Musée le plus connu de l'île de Gorée autour duquel s'organise la majorité des visites touristiques.
14. Si des migrants européens, dont les activités dynamisent le tourisme culturel à Saint-Louis, affirment qu'ils n'auraient jamais choisi de s'installer à Gorée en raison de l'exiguïté de l'île et de son contexte social (Louveau 2016), les circulations d'idées et d'acteurs qui s'organisent entre Saint-Louis et de Gorée ne

sont pas à minimiser. On retrouve sur les deux sites des logiques de valorisation patrimoniale similaires (Quashie 2016a), ainsi que des jeux de concurrence entre résidents européens ou de négociation avec les autorités locales.

15. Des pratiques similaires ont été observées à Gorée chez certains résidents occidentaux.
16. Commémore la défiance du fondateur de la confrérie mouride en 1895 face aux colons français à Saint-Louis, avant d'être envoyé en exil.
17. Un agenda culturel a été élaboré autour de festivals et d'événements impliquant des artistes sénégalais et internationaux à différentes périodes de l'année. Plusieurs sont récents et organisés par des résidents européens, français notamment, tels que le Festival de danse Duo Solo depuis 2008, le Festival du Sahel depuis 2009 (initié par le propriétaire de l'hôtel C à partir de son campement dans le désert de Lompoul), ou encore le Festival de musique « Métissons » depuis 2010.
18. Station balnéaire de la Petite côte ouverte dans les années 1980.